

L'Assemblée et les vérités qui s'y rapportent

Favez J.L.

Le travail que nous donnons ici est extrait des papiers de notre frère L. F., maintenant auprès du Seigneur. Nous le publions tel quel, ne doutant pas de l'intérêt qu'il provoquera. D'après certaines notes manuscrites que nous avons retrouvées, l'auteur avait la pensée de donner un développement plus grand à quelques parties de ce sujet qu'il n'a jamais complètement achevé.

ME 1902 page 433 - ME 1903 page 15

L'Assemblée et les vérités qui s'y rapportent.....	1
1. L'assemblée de Dieu	1
2. Quelques caractères de l'assemblée de Dieu	10
1° L'unité.....	10
2° La vérité	14
3° La sainteté	17
4° La soumission à Christ	19
5° L'autorité	22
3. Le ministère.....	23

1. L'assemblée de Dieu

L'intention de revoir les témoignages de l'Écriture sur le sujet de l'assemblée de Dieu, nous a conduit à les rechercher dans les épîtres aux Corinthiens et aux Ephésiens. Nous commencerons par l'épître aux Ephésiens.

L'assemblée de Dieu occupe dans les Écritures du Nouveau Testament, en particulier, une place importante; mais ce qu'on en voit dans le christianisme professant est loin de la représenter. Toutefois elle existe. Dieu a pris plaisir de réunir auprès de Lui, dans la plénitude du salut et dans sa présence bénie, les sauvés de l'Évangile. Là est l'Assemblée.

Dans le premier chapitre de l'épître aux Ephésiens, nous trouvons exposée la qualité des personnes dont Dieu forme son Assemblée. Ce sont les saints, vus dans leur état de foi personnelle. Premièrement, la salutation reconnaît en eux des enfants de Dieu bénis de bénédictions spirituelles dans les lieux célestes en Christ, élus en Christ pour être devant Dieu saints et irréprochables en amour. Conformément à ces dispositions, Dieu dans sa souveraineté les a prédestinés à l'adoption pour Lui, par Jésus Christ, et les a rendus agréables dans le Bien-aimé. Ce sont de riches et nombreux privilèges.

Dans leur condition antérieure, lorsqu'ils vivaient loin de Dieu, leur état a nécessité le secours de la grâce qui heureusement n'a pas fait défaut. C'est l'oeuvre accomplie de la rédemption par son sang, la rémission des péchés selon les richesses de sa grâce; le fondement du salut et de la réconciliation.

Ensuite, chose remarquable, la grâce se déploie par des révélations. Il y a un avenir, un héritage à recevoir avec Christ quand Dieu réunira en Lui toutes choses; et Dieu prend plaisir à les entretenir de cette espérance; mais avant le temps où elle devait s'accomplir ils avaient été assez heureux pour croire à l'Évangile de leur salut, ce qui les constituait héritiers: ils avaient pré-espéré. C'était en eux l'oeuvre et la vie de la foi. Dieu y avait répondu en les scellant du Saint Esprit qui est les arrhes de l'héritage. Ainsi, par un même acte, Dieu avait confirmé leur foi et leur avait donné une espérance pour l'avenir. Tel était l'état des saints que Dieu allait réunir pour en former son Assemblée, et pour ainsi dire, telles sont les pierres desquelles Dieu allait construire sa maison.

Les choses dites ensuite, nous font avancer vers l'oeuvre qui sera la formation de l'Assemblée. Paul reconnaît la foi et l'amour chez les saints; et pour ce qui est de l'espérance, il adresse au Père une prière, demandant qu'ils reçoivent un esprit de sagesse et de révélation dans sa connaissance, que leurs coeurs soient éclairés pour connaître quelle est l'espérance de leur appel, et «l'excellente grandeur de sa puissance envers nous qui croyons, selon l'opération de la puissance de sa force qu'il a opérée dans le Christ, en le ressuscitant d'entre les morts». Ainsi notre foi est un effet de la puissance même qui a ressuscité le Christ, et de fait, cette puissance de résurrection est notre vivification. C'est donc en résurrection que le Christ prend sa place comme Chef de l'Assemblée.

Sur ce point, il en est de même de l'Assemblée. Quand le Seigneur a dit: «Sur ce roc, je bâtirai mon assemblée, et les portes du hadès ne prévaudront point contre elle», il a déclaré qu'il fonderait son Assemblée en puissance de résurrection. Elle ne subsiste donc point dans l'état de nature en deçà de la mort, mais dans la vie de résurrection, au delà du pouvoir de la mort. Cette Assemblée est unique.

Nous lisons, chapitre 1: 20-23, qu'après la résurrection de Christ, Dieu l'ayant «fait asseoir à sa droite dans les lieux célestes, au-dessus de toute principauté et autorité... et de tout nom qui se nomme... et ayant assujetti toutes choses sous ses pieds, l'a donné pour être chef sur toutes choses à l'assemblée qui est son corps, la plénitude de celui qui remplit tout en tous». En cela, le Seigneur comme Homme ressuscité a été investi par le Père de la suprématie universelle, et après l'avoir établi dans cette primauté, Dieu l'a donné pour Tête à l'Assemblée.

«L'assemblée qui est son corps»: à ce moment l'Assemblée existait dans le conseil de Dieu. On peut aussi la voir dans le groupe naissant des disciples que le Seigneur avait associés à sa résurrection quand il souffla sur eux et leur dit: «Recevez l'Esprit Saint». Le dernier Adam est un esprit vivifiant. A la vérité, ils étaient le résidu d'Israël (Jean 15), mais précisément le groupe qui fut le premier noyau de l'Assemblée. Avant cela, il y avait eu sur

la terre des familles reconnues de Dieu; plus tard, conformément à des promesses, Dieu amena à lui son peuple Israël, à qui il conféra sa loi et de nombreux privilèges. Cela a eu son temps, et a disparu pour renaître plus tard sur un pied nouveau. Mais il a aussi convenu à Dieu de se donner, parmi les hommes, une Assemblée qui lui appartînt en propre. Dès les temps éternels, Dieu en avait formé et arrêté le dessein. L'opération nécessaire était réservée aux temps de l'Évangile. Quand Dieu y met la main, c'est un groupe de croyants vivifiés qu'il réunit dans l'étroite union d'un corps et de ses membres, auquel il donne pour Tête Christ, le Chef. Ce n'est point une corporation humaine, c'est mieux; c'est un seul corps animé d'une seule vie et d'un esprit unique. On l'a appelé pour aider l'intelligence: un corps mystique, ce qui se peut dire en contraste avec les choses de ce monde, mais qui n'est pas moins l'Assemblée des sauvés réunis en gloire dans le domaine de la résurrection: le Christ et ses rachetés.

C'est un immense privilège qui est donné à l'Assemblée d'être «la plénitude du Christ». Cela concerne la primauté sur toutes choses, et l'héritage universel qui l'accompagne, concentrés en Lui. Il a plu à Dieu, par un acte merveilleux de sa souveraineté, d'y adjoindre l'Assemblée en l'unissant à Christ et donnant une telle ampleur à sa personnalité. Tout cela sera déployé quand le Seigneur prendra possession de son vaste héritage et nous y introduira.

Elles sont grandes les destinées de l'assemblée de Dieu. Par suite, il est nécessaire qu'elle revête des qualités qui soient en harmonie avec sa position. Le Christ y pourvoit. Dans le passage où nous lisons que l'Assemblée est la plénitude de Christ, nous lisons aussi que le Christ est «Celui qui remplit tout en tous». L'Assemblée tire substantiellement son existence de Christ. Les saints de Corinthe, par exemple, ayant entendu le témoignage de l'Évangile, reçurent la grâce par laquelle le Christ s'inscrivait dans leurs cœurs par l'Esprit: c'était la vivification de l'Esprit. Ils reçurent aussi le Saint Esprit même comme sceau de leur foi. C'était le Christ en eux sous le double rapport de la vivification et de l'Esprit demeurant dans les saints. Ils avaient sûrement à faire des progrès dans la maturité de la foi, et des découvertes sur les richesses de leur appel, comme aussi sur les ressources de la grâce de Dieu répondant aux conditions progressives de la vie chrétienne; mais les bases fondamentales étaient posées. Il y a un accroissement dans la vie de la foi qui s'exprime en ces termes: «Jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'homme fait, à la mesure de la stature de la plénitude du Christ» (Ephésiens 4: 13). Comme nous disons, le Christ y pourvoit. Il remplit tout en tous. Il ne saurait négliger aucun soin envers l'Assemblée qui Lui est chère. Il s'est donné pour elle, et il se dépense encore en soins et frais de grâces, jusqu'au moment où il se la présentera à lui-même sans tache, ni ride. Mais aucun soin n'est trop onéreux pour Lui.

En considérant les termes dans lesquels les saints réunis deviennent le corps de Christ, nous avons un peu anticipé certains détails importants qui à la vérité viennent après et sont donnés au chapitre 2 de notre épître. Au moment de la résurrection, les développements

dont nous avons parlé n'existaient pas encore; mais le tout était concentré dans la personne de Christ. Les saints viennent en scène à ce moment. L'apôtre leur rappelle la distance où ils étaient de Dieu quand l'Évangile les a amenés. Ici, il dit *nous*, pour exprimer l'ensemble: Nous étions morts dans nos fautes et dans nos péchés; Dieu est intervenu au milieu de cette mort, et nous a vivifiés ensemble *avec* le Christ. C'était le premier pas de ces chers enfants de Dieu. Le second suit nécessairement: Il nous a ressuscités ensemble, et nous a fait asseoir ensemble dans les lieux célestes *dans* le Christ Jésus. Ici, il ne dit pas ressuscités et assis ensemble *avec* le Christ, mais ensemble *dans* le Christ. Les saints sont vus comme présents dans cette bénédiction, en vertu de leur union à Christ, par la foi et le Saint Esprit. En même temps qu'ils partagent cette position céleste, ils sont encore sur la terre, comme le Seigneur a dit à Saul de Tarse: «Je suis Jésus que tu persécutes!» C'est encore le cas de rappeler que l'union de l'Assemblée à Christ est un fait unique; mais qui recèle les immenses richesses de l'amour de Dieu. Tout est de Dieu, grâce, bonté, salut, richesses! et les saints sont vus en nouvelle création comme étant l'ouvrage de Dieu, créés dans le Christ Jésus pour les bonnes œuvres que Dieu a préparées, afin que nous marchions en elles.

Il y a un complément du sujet qu'il convient de ne pas négliger. Les nations sont admises dans la faveur de Dieu. Jusque-là, Israël seulement bénéficiait d'un lien avec l'Éternel. «Je vous ai connus, vous seuls, de toutes les familles de la terre» (Amos 3: 2). Maintenant nous voyons dans cette portion de l'épître (2: 11-22), que Dieu s'est tourné vers les nations et que, par l'Évangile, il y prend un peuple qui participe avec les Juifs croyants à la bénédiction de l'assemblée de Dieu. Le Christ, par sa mort, a rompu la barrière que les ordonnances de la loi avaient établie entre les deux peuples, et sur le fondement de la croix, il a créé les deux en un seul corps à Dieu. La bonne nouvelle les amène; ils ont accès auprès du Père par un seul Esprit; ils ne sont plus des étrangers; ils sont «gens de la maison de Dieu». Nous ne pouvons que bénir Dieu de cette faveur, puisque nous aussi, nous sommes d'entre ceux que Dieu a amenés de si loin jusqu'à Lui.

Leur réunion ensemble et à Christ constitue ici-bas la *maison de Dieu*. C'est l'aspect de l'assemblée de Dieu sur la terre, une maison composée des croyants réunis. Ils sont édifiés sur le fondement des apôtres et prophètes, Jésus Christ étant la maîtresse pierre du coin. L'édifice est en construction pour être un temple saint dans le Seigneur; et déjà pour les saints édifiés ensemble, il est une habitation de Dieu par l'Esprit.

Avant de poursuivre plus loin le sujet de l'épître, il y a lieu de remarquer la place que le Saint Esprit occupe dans l'Assemblée — soit dans sa formation, soit dans sa direction et ses secours. Vu comme croyant, nous l'avons remarqué, le chrétien est scellé du Saint Esprit qui habite en lui. Il a accès auprès du Père par l'Esprit. Dans l'Assemblée, Dieu, par l'Esprit, habite au milieu de ses saints. Ces exemples appartiennent aux deux premiers chapitres. Nous donnons ici la liste de ceux qui suivent dans l'épître.

«Le mystère du Christ... révélé à ses saints apôtres et prophètes par l'Esprit» (3: 5).

«Fortifiés en puissance par son Esprit, quant à l'homme intérieur» (3: 16).

«Soigneux de garder l'unité de l'Esprit par le lien de la paix» (4: 3).

«Etant monté en haut, il a emmené captive la captivité, et a donné des dons aux hommes» (4: 8). Expression des dons du ministère pour la formation du corps.

«N'attristez pas le Saint Esprit de Dieu» (4: 30).

«Soyez remplis de l'Esprit» (5: 18).

«L'épée de l'Esprit qui est la parole de Dieu» (6: 17).

«Priant en tout temps par l'Esprit» (6: 18).

Dans ces divers passages, le Saint Esprit a sa place comme opérant pour la formation du corps. Voir par exemple les témoignages du chapitre 4. Dans les autres, il est nommé comme aide dans la vie, les relations et le service des saints qui constituent l'Assemblée, et aussi dans la piété individuelle.

La lumière que fournit sur ce sujet le chapitre 12 de 1 Corinthiens nous conduit à y jeter un coup d'oeil.

Versets 1-3. — «Nul homme parlant par l'Esprit ne dit «anathème» à Jésus, et nul ne peut dire «Seigneur Jésus», si ce n'est par l'Esprit Saint». Dans les manifestations spirituelles, on peut connaître la vérité touchant le Seigneur et les idoles.

Versets 4-6. — «Il y a diversité de *dons de grâce*, mais le même Esprit». L'Esprit est le distributeur, l'économe des richesses du Christ (Hébreux 2: 4). «Il y a diversité de *services* et le même Seigneur». A Lui appartient l'autorité, comme Seigneur, et la haute administration. Il ordonne tout et dispose de tout. — «Il y a diversité d'*opérations*, mais le même Dieu qui opère tout en tous». A Dieu appartient la suprématie. Il donne vie au vouloir de sa grâce. Cela revient au Fils qui prend en main l'accomplissement des desseins de Dieu, et les met à effet, — puis au Saint Esprit qui, dans les services du Fils, distribue les richesses et les secours de la grâce. Tout cela s'accomplit dans l'unité des personnes divines: un seul Esprit, un seul Seigneur, un seul Dieu et Père. Dans la Déité, il y a une seule pensée, mais diversité d'opérations. Grandeur et beauté des opérations de la grâce (*)!

(*) Parfois, dans ses oeuvres ou dans son gouvernement, Dieu procède d'une manière médiate (voir «les quatre jugements de l'Eternel» Ezéchiel (14: 21); mais quand ce sont des actes directs, il opère par l'Esprit. Le Seigneur chassait les démons par l'Esprit (Matthieu 12: 28).

Ces nombreuses manifestations, l'Esprit les fournit en vue de l'utilité; elles procèdent d'un même Esprit qui distribue comme il lui plaît; et le tout s'accomplit dans l'unité, comme il en est dans le corps humain, où plusieurs membres agissent dans un seul corps. «Ainsi est le Christ», ajoute la Parole (versets 7-12). Elle établit cette vérité sur le grand fait que nous avons tous été baptisés d'un seul Esprit pour être un seul corps, soit Juifs, soit Grecs... tous abreuvés pour l'unité d'un seul Esprit. Ainsi l'unité du corps est fondamentale, c'est

une affaire d'origine, de création divine: ce n'est pas une corporation. Et telle est l'unité, qu'il y a entre les membres une sympathie réelle qui tient à l'intime nature de l'être. Si un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui (verset 26).

Le Saint Esprit est aussi un esprit d'amour, et même un don, le don par excellence. Ayons soin de ne pas le négliger. L'amour qui demeure dans un coeur chrétien, a sa source dans l'amour de Dieu qui a donné Christ, et dans l'amour de Christ qui a donné sa vie. Il se déploie en nous dans les riches provisions de l'Esprit (Romains 5: 5). Notez que c'est aussi un élément d'intelligence: l'amour comprend l'amour.

Enfin, les manifestations de l'Esprit pouvaient revêtir un caractère permanent de service chez certaines personnes. Dieu a placé dans l'Assemblée des apôtres, des prophètes, des docteurs, des miracles, etc. Nous remarquons que cette liste présente un autre caractère que celle qui est donnée dans l'épître aux Ephésiens (chapitre 4). La différence est qu'ici nous avons spécialement les manifestations spirituelles. Dieu les donnait comme un témoignage de la gloire de sa présence dans l'Assemblée. Ces dons ne se sont pas maintenus; ils ont diminué dans la mesure où la piété pâlisait dans l'Assemblée; alors que Dieu ne pouvait pas honorer un état de choses qui n'était plus son témoignage. On peut ajouter aussi que les écrits des apôtres une fois donnés, on avait les Ecritures au complet, comme témoignage dans le monde, et que les dons glorieux étaient moins indispensables. Les dons énumérés dans l'épître aux Ephésiens sont plutôt relatifs à l'oeuvre de Christ dans la formation de l'Assemblée par le ministère de la Parole. Cette oeuvre a nécessairement son cours aussi longtemps que l'Assemblée est ici-bas. Plusieurs de ces dons existent aujourd'hui.

La position donnée à ceux dont Dieu forme son Assemblée, fait connaître quelles sont les richesses de son appel. Cette grâce découle de la souveraineté de Dieu et de ses conseils pré-ordonnés avant les siècles. Paul l'appelle le mystère de Dieu; et nous en donne un aperçu dans une parenthèse qui embrasse le chapitre 3 de l'épître aux Ephésiens, avant de poursuivre les développements qui lui restent à donner sur l'oeuvre de l'Esprit dans la formation du corps. Ce qu'il a dit jusque-là appartient déjà au mystère de Dieu. Dans le chapitre 3, il découvre les richesses du mystère, et surtout la richesse intérieure; mais premièrement, il rappelle ce fait sommaire que les nations, par la foi, partagent ce privilège avec leurs devanciers d'entre les Juifs. Elles sont cohéritières, d'un même corps (sunsoma) et coparticipantes de sa promesse (du don de l'Esprit) dans le Christ Jésus.

Ce propos, Dieu l'a «établi dans le Christ Jésus notre Seigneur, en qui nous avons hardiesse et accès en confiance, par la foi en lui», Christ notre Seigneur est le centre de ce propos, et nous qui sommes en Lui, nous en bénéficions ayant accès dans la bénédiction qu'il recèle. Sur cela, Paul exprime, dans une prière et d'une manière sommaire, la bénédiction intérieure de ce propos divin. Le propos même découle de la souveraineté du Père de notre Seigneur Jésus Christ, dont l'autorité donne un nom à toute famille dans les

cieux et sur la terre. Selon les richesses de sa gloire, il donnera aux saints (c'est le vœu de Paul) d'être fortifiés en puissance par son Esprit, quant à l'homme intérieur, et le résultat en sera le Christ habitant par la foi dans leurs coeurs, et ces coeurs enracinés et fondés dans l'amour. Il faut une force morale, celle du Christ en nous, pour embrasser les grandes choses qui s'expriment en ces termes: être capables de comprendre avec tous les saints quelle est la largeur et la longueur, la profondeur et la hauteur, — et connaître l'amour du Christ qui surpasse toute connaissance. Si le coeur embrasse ces dimensions et l'amour de Christ, il est rempli jusqu'à toute la plénitude de Dieu. Remarquons que l'amour de Christ en nous, est une faculté pour comprendre les richesses que l'amour de Christ embrasse.

Paul termine en prononçant une doxologie à la gloire de Celui qui opère en nous et peut faire infiniment plus que tout ce que nous demandons et pensons. «A Lui soit gloire dans l'assemblée, dans le Christ Jésus, pour toutes les générations du siècle des siècles! Amen».

Au chapitre 4, nous trouvons la responsabilité des saints à l'égard de l'Assemblée (versets 1-3), les éléments fondamentaux de l'unité (versets 4-6), la distribution de la grâce conformément à la mesure du don de Christ (versets 7-11), et les effets du ministère (*) (versets 12-16).

(*) Toute cette partie du chapitre 4 consiste en notes détachées. (Réd.)

Jusque-là, tout est en règle dans les dispositions et l'oeuvre de la grâce, en ce qui regarde la formation de l'Assemblée. C'est beau en soi; c'est entièrement l'oeuvre de Dieu. Mais il y entre un élément, celui de la responsabilité des saints qui introduit la faiblesse de l'homme dans les choses saintes. Si l'on marche d'une manière digne de l'appel de Dieu, si l'on garde l'unité de l'Esprit, tout va bien, mais il peut arriver que ceux qui ont le devoir de garder l'oeuvre confiée manquent; le mal a pénétré; l'oeuvre de Dieu a perdu sa beauté. C'est un sujet solennel dont il n'est point fait mention dans l'épître aux Ephésiens, mais qui a sa place dans les derniers écrits du Nouveau Testament. En ce cas, on est heureux de savoir que le fondement que Dieu a posé demeure — que Dieu connaît ceux qui sont siens, et les conduira à bonne fin en vertu de l'élection — ainsi qu'il en est des voies de Dieu envers Israël: ce qu'Israël n'a pu faire, l'élection l'a obtenu (Romains 11: 7). «Les dons de grâce et l'appel de Dieu sont sans repentir» (verset 29). Et à la fin de tout, l'Assemblée se verra comme épouse avec Christ dans la gloire à venir.

Ephésiens 4: 17-24. — Le corps de doctrine embrassant la première moitié de l'épître, se termine avec le verset 16 du chapitre 4. — Durant cette exposition, l'état d'éloignement de Dieu et de mort spirituelle dans lequel gisaient primitivement les Ephésiens, a été décrit en son lieu (chapitres 1; 2: 4-10, 17-19). La grâce qui nous sort de cet état par la victoire du bien a aussi été mentionnée dans ses effets (chapitres 1; 2: 4-10; 3: 16-19). Mais la question du bien et du mal en ce qui regarde l'état personnel du chrétien, est ici réglée à fond, savoir

pour ce qui est du mal, et pour ce qui est du bien, établie dans le Christ conformément à la vérité qui est en Jésus. Le fait est que par la foi, ayant revêtu Christ, nous avons dépouillé le vieil homme qui se corrompt selon les convoitises trompeuses, et «revêtu le nouvel homme, créé selon Dieu en justice et sainteté de la vérité». Tout est là; le chrétien est un homme nouveau. Le fond est formellement et solidement établi. Il reste, dans la vie journalière, à mortifier les membres du vieil homme: la fornication et tout le cortège des mauvaises passions, et à laisser libre carrière au nouvel homme. Il faut nécessairement de la vigilance; mais la force est là où est «la justice et la sainteté de la vérité». — Remarquons qu'ici ce ne sont pas seulement quelques commandements ou préceptes, mais que le dépouillement et le revêtement embrassent tout l'individu.

En somme, ce qu'on lit au chapitre 4: 25; 5: 21, est la suite au dépouillement du vieil homme et au revêtement du nouvel homme, considérée *a)* du côté de la volonté perverse, *b)* du côté de la corruption. Ayant revêtu Christ, on a dépouillé le vieil homme et revêtu le nouvel homme. Après, quant au vieil homme dépouillé, on mortifie ses membres qui sont sur la terre, et quant au nouvel homme revêtu, il s'affirme par les actes qui caractérisent une nouvelle vie.

C'est, quant au mal, l'expression de la condition et conduite des saints pendant qu'ils sont sur la terre (4: 17 à 5: 21). La Parole du salut n'a rien négligé. Dans cette énumération, les motifs du bien sont puisés en Dieu, d'autres dans ce qui est contraire au mal, d'autres enfin dans le fait que nous sommes, en nouvelle création, lumière dans le Seigneur. C'est le fond doctrinal de l'épître: «Nous sommes créés en Jésus Christ, pour les bonnes oeuvres» (2: 10). Le Saint Esprit soutient le cours de cette piété, (4: 30; 5: 18); et ce qui est touchant, c'est de voir les premières exhortations couronnées par un avertissement à l'amour, fondé sur l'amour de Dieu manifesté en Christ. Dans un coeur chrétien, l'amour annule la volonté perverse de l'homme. La deuxième exhortation se termine par une invitation à être remplis de l'Esprit qui, possédant le coeur, le rend capable de célébrer Dieu, dans une sainte joie par des chants. Ainsi, une oeuvre qui a commencé en Dieu, se termine en Dieu.

Après les traits fondamentaux et spéciaux de la condition du chrétien à l'égard du mal, nous nous trouvons devant les devoirs des familles chrétiennes. Celles-ci doivent représenter la famille de Dieu. Ces devoirs ne sont pas réciproquement les mêmes pour chacun.

5: 22 à 6: 9. — Sur les devoirs réciproques qui ont leur cours dans les familles des saints, je n'ai rien à ajouter de particulier, sauf ceci: qu'il est recommandé à la femme chrétienne la soumission, et au mari d'aimer sa femme. Il n'est pas recommandé à la femme d'aimer son mari, attendu que ce n'est point nécessaire. L'affection est dans son être; c'est une affaire de nature. L'homme se meut dans une sphère plus vaste qui peut donner à ses sentiments envers sa compagne quelque chose de moins concentré. Egalement, il doit à sa femme de l'affection. La Parole le lui recommande.

5: 22-33. — Au milieu de ces développements, l'apôtre trouve une place pour mettre en lumière le côté de l'amour de Christ pour l'Assemblée. — «Le Christ est le chef de l'assemblée, lui, le Sauveur du corps». Conformément à cela, il se met à l'oeuvre pour sauver ce corps humain qui est sous le jugement. Le point de départ est son amour, un amour assez grand pour qu'il y engageât sa personne, et se livrât lui-même (comparez Actes des Apôtres 20: 28). A ce prix l'Assemblée devient sa propriété. Il reste à y ajouter les secours et les soins nécessaires pour qu'elle revête la grâce qui la rendra présentable au Christ. Le Seigneur s'en charge. Il la sanctifie, il la met à part; ce qui est opéré par le lavage d'eau par la Parole. Ce sont choses spirituelles, accomplies dans les individus, un effet produit par la parole de Dieu qui apporte les secours de la grâce à une personne qui entre dans le chemin de la sainteté. Néanmoins cette oeuvre qui est la même chez tous appartient à l'ensemble. En cela s'accomplit ce qui a été dit ailleurs des individus: «Mais vous avez été lavés, mais vous avez été sanctifiés, mais vous avez été justifiés au nom du Seigneur Jésus et par l'Esprit de notre Dieu» (1 Corinthiens 6: 11). La grâce dans les saints aura son effet complet. Le Seigneur lui-même aura la satisfaction de se présenter, à Lui, l'Assemblée glorieuse, n'ayant, ni tache, ni ride, ni rien de semblable, mais sainte et irréprochable. Eve fut présentée par Dieu, son créateur, à Adam. Pour l'Assemblée, le Seigneur se la présentera à lui-même; il nous donne ainsi une preuve de plus de sa déité. — Les qualités de l'Assemblée réunie à Christ ont bien leur prix. Formée par Christ, elle sera digne d'être présentée à Lui-même, et présentée par Lui dans la scène de sa grandeur. Le trait de beauté de l'Epouse est d'être d'une sainteté parfaite et irréprochable. Les autres qualités en sont l'ornement: ni tache, ni ride, c'est la beauté de l'incorruptibilité, une jeunesse éternelle. Tel, et si grand est l'intérêt que porte le Christ à l'Assemblée, que c'est lui-même qui opère toute l'oeuvre par laquelle elle revêt sa perfection. Il la nourrit et la chérit; et dans une étroite union, il la traite comme son propre corps, de sa chair et de ses os. «Ce mystère est grand!» (versets 29-32).

Chapitre 6: 10-20. — Le sujet de l'épître se termine par une invitation à nous fortifier dans le Seigneur et à revêtir l'armure complète de Dieu. Nous sommes encore ici-bas avec l'assemblée de Dieu; cependant, par notre position en Christ, nous sommes vus en lui ressuscités et assis dans les lieux célestes. Cela répond comme figure à Canaan; c'est la Canaan de Josué, pas encore celle de Salomon. Nous y trouvons le fruit du pays, Guilgal et l'ennemi qu'il faut combattre. Cet ennemi, ce sont... «les dominateurs de ces ténèbres, la puissance spirituelle de méchanceté qui est dans les lieux célestes». En considérant les termes, nous voyons que nous avons affaire surtout avec les ruses et les artifices de Satan. Sa puissance aussi nous serait redoutable, mais elle est nulle devant le nom de Christ: «Résistez au diable, et il s'enfuira de vous» (Jacques 4: 7). Nous combattons la puissance spirituelle de méchanceté dans les lieux célestes, parce que nous y sommes admis en Christ en vertu de notre foi. Il s'agit pour nous de *tenir ferme* contre les agressions de l'ennemi.

On peut s'attendre à le rencontrer au mauvais jour. Il faut se trouver prêts, revêtus de l'armure complète de Dieu.

Josué combattait contre des hommes, contre le sang et la chair; nous combattons contre les ténèbres et la puissance spirituelle de méchanceté. Nous avons à résister à une influence spirituelle qui se présente comme une amorce à la convoitise et flatte tous les instincts mauvais de la nature, ou bien dirigée à des attaques contre les vérités de l'Écriture — à des doctrines perverses contre la personne du Fils de Dieu ou contre son Assemblée. L'ennemi a plus d'une corde à son arc. Il est prompt à faire oublier que le temple de Dieu est saint, que l'Assemblée est chère à Christ, que le Christ en est le Chef, et que c'est en Lui que la foi prend son accroissement, et aussi à nous faire oublier notre faiblesse et notre nullité.

L'armure complète est une ressource. Les armes correspondent à un état pratique de la vérité dans l'âme. Toutes sont importantes. Le bouclier de la foi est très recommandé; il faut *par-dessus tout* en être armé: l'adversaire est si rusé. Ne pas négliger l'épée de l'Esprit qui est la parole de Dieu. Enfin, la ressource des faibles est de crier à l'Éternel — qui se souvient de ses saints dans leurs peines, et leur donne même d'être en aide à leurs frères — par toutes sortes de prières et de supplications en tout temps, par l'Esprit.

2. Quelques caractères de l'assemblée de Dieu

1° L'unité

Elle appartient pour une part à la révélation de Dieu sous l'Évangile. Le Seigneur, quand le moment de son départ était venu et qu'il remettait ses disciples aux soins du Père, demande qu'ils soient un: «Père saint, garde-les en ton nom, le nom que tu m'as donné, afin qu'ils soient un, comme nous» (Jean 17: 11). La même demande est renouvelée deux fois dans le cours du même chapitre, mais toujours motivée par l'unité qui existe entre le Père et le Fils (versets 21-23). Il a convenu à Dieu qu'il y ait ici-bas, en l'absence de Jésus, un témoignage rendu à cette vérité fondamentale du christianisme: «Moi et le Père sommes un»; témoignage que le Seigneur a rendu lui-même durant les jours de sa chair, qui est exprimé dans les saintes pages de l'Écriture, et qui devait aussi devenir un témoignage de fait par la puissance divine qui réunirait en un tous les enfants de Dieu. Ce n'est pas à dire que l'unité des saints soit nécessaire à la révélation de Dieu. C'est à Celui seulement qui venait du sein du Père qu'il appartenait de Le révéler. Mais il a plu au Père d'avoir dans les saints une expression de sa gloire devant le monde. Ce que Dieu est en amour et dans les perfections divines de cet amour, prend son expression dans les saints. Et, conformément à la demande du Seigneur, le monde devait être amené à croire qu'Il était l'envoyé du Père (verset 21). Cette unité a existé pour un temps, et cela a démontré qu'elle pouvait être effectuée sur la terre. Si elle ne s'est pas maintenue, à nous d'en être humiliés, mais elle n'est pas abandonnée de Dieu: quand le temps sera venu, elle sera réalisée dans la gloire, et le monde connaîtra que Jésus a été l'envoyé du Père, et que les saints partagent avec le Fils l'amour dont il est aimé du Père» (versets 22, 23).

Avant l'Evangile, il y avait en Israël une unité instituée de Dieu (*). Elle était le témoignage rendu à l'unité divine en contraste avec les idoles des nations: «L'Eternel, notre Dieu, est un seul Eternel». Unité fondée sur les privilèges primitifs de la nation: sur l'appel et les promesses en Abraham, l'élection en Isaac, l'élection et l'adoption en Jacob: «Israël est mon fils, mon premier-né; laisse aller mon fils, afin qu'il me serve (2*)». C'est ainsi que l'Eternel le désigne au moment où il envoie Moïse son serviteur auprès du Pharaon. Par sa délivrance, Israël devint un peuple saint. Il était entre tous les peuples la nation mise à part, condition essentielle, ainsi que le rachat; ensuite de quoi l'Eternel établit sa demeure au milieu de son peuple. Le tabernacle de l'Eternel était le lieu où la gloire de sa présence était concentrée. Devant le tabernacle était l'autel; il n'y en avait qu'un pour tout Israël; le peuple en approchait pour rendre culte à l'Eternel. La présence de Dieu, le seul Eternel (3*), et son autel, tel était le centre d'unité (4*). Toutes ces choses brillent dans les prophéties de Balaam; elles étaient grandes et belles en leur temps; toutefois, bien que la fidélité de l'Eternel et la gloire de sa présence y fussent intéressées, c'était dans une relation avec un peuple sur la terre. C'était un arrangement extérieur, des ordonnances, le gouvernement de Dieu, des choses qui ont pris fin. La nouvelle naissance n'était pas exigée; le salut éternel n'y comptait pas. Il n'y avait pas le don du Saint Esprit, ni de vocation céleste. En un mot, la nouvelle création y était complètement étrangère.

(*) Deutéronome 12 et 17; 7: 6; 14: 2; Exode 29. - (2*) Exode 4: 22, 23. – (3*) Deutéronome 6: 4. — (4*) Comparez Josué 22: 22-29.

L'unité que le Seigneur demandait pour les siens embrasse la famille des rachetés, ceux qui ont reçu la vie éternelle (Jean 17: 3, 6). Elle existe en vertu d'une mise à part que le Christ a établie en résurrection, selon qu'il a dit: «Je me sanctifie moi-même pour eux, afin qu'eux aussi soient sanctifiés par la vérité» (verset 19). Dans cet ensemble, se déploient des bénédictions qui sont spéciales au christianisme: «Comme toi, Père, tu es en moi, et moi en toi; afin qu'eux aussi soient un en nous» (verset 21). Le Seigneur avait dit à Philippe: «Ne crois-tu pas que moi je suis dans le Père, et que le Père est en moi?» (14: 10). Cela se découvre quand le Père est révélé. Les paroles que le Fils prononçait étaient du Père, ainsi que ses oeuvres. Le Fils aussi est dans le Père. En Lui il a sa part bénie, sa demeure à toujours. Il est dans le sein du Père. Et le Seigneur fait à ses disciples une place dans sa propre bénédiction, en disant: «Afin qu'ils soient un en nous». Ils sont «en Lui» et «Lui en eux» (Romains 8: 1, 10); et dans son épître, l'apôtre Jean nous voit demeurant «en Dieu» et «Dieu en nous» (4: 13). Le Saint Esprit dont la puissance met à effet ces grandes bénédictions pour nos âmes, est aussi la lumière qui en donne la perception à notre foi: «En ce jour-là, vous connaîtrez que moi je suis en mon Père, et vous en moi, et moi en vous» (Jean 14: 20). Ainsi, quoique ici-bas, la famille de Dieu, vue dans l'unité, en vertu de la puissance de vie déployée par Celui qui s'est sanctifié «pour eux», hérite de cette bénédiction, dont le reflet aurait dû parler au monde de Celui qui a été ici-bas l'envoyé du Père. Témoignage, hélas! bientôt compromis, et qui attend la gloire à venir.

J'ai cru devoir donner quelque attention à l'unité que le Seigneur demandait au Père en faveur des saints — unité nécessaire, car comment la famille de Dieu serait-elle dans l'harmonie qui convient à Sa gloire, si elle ne subsistait pas dans l'unité.

Mais c'est dans l'Assemblée que se déploie tout ce qui appartient à cette vérité. Il en a déjà été parlé au cours de cet écrit. Rappelons que l'Assemblée est le corps de Christ, unie à Christ en résurrection par l'opération de Dieu en puissance de vie. Le Saint Esprit est là — car où sont les sauvés, là est le Saint Esprit (*). L'union à Christ en un seul corps, constitue l'unité du corps lui-même. Le Saint Esprit est le lien qui unit les membres en un. «Nous avons tous été baptisés d'un seul Esprit pour être un seul corps, soit Juifs, soit Grecs, soit esclaves, soit hommes libres; et nous avons tous été abreuvés pour l'unité d'un seul Esprit (**)». De là, une position spécialement céleste, et pour chacun une condition morale grande et infiniment bénie. De chacun des saints, il peut être dit: «Celui qui est uni au Seigneur est un même Esprit avec Lui». Une telle condition de la foi n'avait jamais existé auparavant. De plus, «être uni au Seigneur» étant le privilège de tous les saints, il y a pareillement dans l'ensemble un même esprit avec Christ et un même esprit entre les membres. C'est l'ouvrage de Dieu, une des opérations de sa gloire dans les hommes qu'il a amenés au salut. Cela est grand, solennel et sérieux — sérieux, car l'unité doit avoir son expression sur la terre, et cela engage la responsabilité des saints. En effet, l'unité a existé une fois, et cela a démontré qu'elle peut être réalisée ici-bas.

(*) Ephésiens 2: 5, 8, comparez 1: 13. — (**) 1 Corinthiens 12: 13.

La responsabilité des saints à l'égard de l'unité est ainsi exprimée dans l'épître aux Ephésiens (4: 3): «Vous appliquant à garder l'unité de l'Esprit par le lien de la paix». L'unité est opérée de Dieu; elle est son ouvrage, mais il est du devoir des saints de la garder; ils doivent s'y appliquer; et le moyen, c'est de ne pas rompre le lien de la paix, mais de le tenir serré et soutenu des grâces pratiques qui en sont la force: l'humilité, la douceur, la longanimité et le support réciproque dans l'amour.

L'unité de l'Esprit, c'est l'unité formée par le Saint Esprit. Elle embrasse tout ce qui est vitalement réuni. Tout premièrement, le corps de Christ dont l'unité ne saurait varier, puisque la formation du corps est une création de Christ en lui-même. Or il ne peut y avoir d'atteinte portée contre ce qui fait partie de Christ. Que l'Assemblée soit vue comme un édifice de Dieu, c'est aussi le Saint Esprit qui en est le lien: les pierres de cette maison spirituelle sont des pierres vives édifiées ensemble; les saints sont édifiés *ensemble* pour être une habitation de Dieu par l'Esprit» (2: 22). L'unité du corps et celle de l'Esprit sont-elles une même chose? Oui, en tant que l'unité est l'oeuvre unique de Dieu en puissance de vie. Mais il est des éléments qui ne sont pas exclusivement dans cette condition vitale, et qui cependant ressortissent de l'action du Saint Esprit dans la sphère de la maison de Dieu; telles sont les manifestations de l'Esprit: la prophétie, par exemple, et les dons de grâce qui, d'après ce que nous apprenons de l'Écriture, doivent cesser une fois (1 Corinthiens 13). Ces grâces procèdent d'un seul et même Esprit et sont ainsi des éléments de l'unité. Ceux qui les possèdent et ceux qui en profitent, les exercent ou les reçoivent

dans cet esprit. Les uns ou les autres peuvent y faire défaut, comme on peut à bien d'autres égards manquer à l'Esprit de Dieu.

Le Saint Esprit opère en tout ce qui regarde la formation de l'Assemblée et sa manifestation ici-bas. Mais précisément parce que c'est une oeuvre en formation et manifestée sur la terre, et qu'il y entre la responsabilité des saints, l'unité peut se ressentir de la conduite de l'homme. D'ailleurs, qu'il soit dit: «Vous appliquant à garder l'unité de l'Esprit par le lien de la paix», montre bien que, par des causes prises dans la conduite de l'homme, elle peut se perdre. Il est dans le caractère de l'homme de contrarier l'Esprit de Dieu et quelquefois de lui résister. Les croyants eux-mêmes ne sont pas toujours à l'abri d'infidélités envers l'Esprit. Il leur est recommandé de ne pas «attrister le Saint Esprit de Dieu», de ne pas «éteindre l'Esprit», etc.

Combien c'est beau quand tous sont un coeur et une âme; mais combien de soins cela exige. Paul exprimait aux Philippiens la grande joie qu'il aurait si, dans l'humilité et loin d'un esprit de parti ou d'une vaine gloire, ils s'appliquaient à avoir une même pensée, un même amour, un même sentiment, et à penser à une seule et même chose. L'humilité qui se dévoue et n'exige rien pour soi, en était le chemin (*). On comprend que l'unité ait tout premièrement sa manifestation dans la sphère d'une assemblée locale. Mais toute l'Assemblée n'était pas à Philippi; elle embrassait un vaste réseau sur la terre, formant dans son ensemble l'assemblée de Dieu. Les assemblées étaient, chacune dans sa localité, l'assemblée de Dieu, l'expression du corps de Christ. Elles servaient Dieu et soutenaient entre elles des relations fondées sur cette vérité: «Il y a un seul corps». Ainsi, de la même manière que les disciples, relâchés par le sanhédrin, vinrent «vers les leurs (**)», de la même manière aussi un frère qui se rendait, fût-ce au bout du monde, trouvait les siens dans l'assemblée d'une localité quelconque et était reçu non par courtoisie, mais chez lui. Paul, en recommandant Phœbé, qui se rendait à Rome, ne néglige pas de dire qu'elle était servante de l'assemblée qui est à Cenchrée. La réception d'une personne dans une assemblée était bonne pour toutes. Il suffisait, selon le besoin, de faire connaître la personne en cette qualité. Et si, dans l'usage de la même autorité que l'assemblée exerçait en recevant des personnes, elle soumettait quelqu'un à la discipline de l'exclusion, cela nécessairement était de fait validé par toutes.

(*) Philippiens 2: 2, 3. — (**) Actes des Apôtres 4: 23.

Parmi les choses qui entravent l'unité pratique, on peut en citer plus d'une. C'est quelquefois un esprit charnel qui retient les éléments du monde, comme cela s'est vu à Corinthe (*): d'autres fois, le légalisme, le ritualisme, les vieilles choses qui n'ont aucune place en Christ et qui de plus ont trouvé une fin dans sa mort (2*); ou bien le manque d'un esprit d'obéissance, l'individualisme tout prêt à demander qui est mon prochain? qui est mon frère? Un obstacle autrement sérieux, parce qu'il enlace dans ses filets les hommes

mal gardés, c'est la mauvaise doctrine: «Des occasions de chute par des choses qui ne sont pas selon la doctrine que vous avez apprise (3*)».

(*) 1 Corinthiens 3: 1-4. — (2*) Galates 5: 11-15; Colossiens 2: 16-23. — (3*) Romains 16: 17.

Le moment n'a pas tardé auquel l'Assemblée a dû compter avec l'esprit de secte. Les apôtres heureusement n'étaient pas encore disparus. Ils ont déployé leur zèle contre ce mal envahissant. Nous possédons dans les Ecritures leurs exhortations et directions. Paul écrivait aux Corinthiens: «Je vous exhorte, frères, par le nom de notre Seigneur Jésus Christ, à parler tous un même langage et à ce qu'il n'y ait pas de divisions parmi vous, mais que vous soyez parfaitement unis dans un même sentiment et dans un même avis (*). «Ses soins auprès des Corinthiens eurent leur bon effet. Ailleurs il recommande qu'on ait l'oeil sur ceux qui causent des divisions... et qu'on se retire d'eux (2*). Il donne à Tite pour direction de rejeter l'homme sectaire après une première et une seconde admonestation (3*). Les sectes — et il ne peut se faire qu'il n'y en ait — doivent être craintes comme l'incendie: elles détruisent l'ouvrage de Dieu. Quand une assemblée est en fragments, elle a perdu sa qualité d'assemblée de Dieu. Les matériaux sont peut-être sur place, mais le bâtiment est démoli, ce n'est plus une maison. Elle n'est plus sous l'égide de l'unité: «Ainsi aussi est le Christ», car le Christ n'est pas divisé.

(*) 1 Corinthiens 1: 10. - (2*) Romains 16: 17. — (3*) Tite 3: 10.

Où en sommes-nous aujourd'hui? Nous trouvons le christianisme tout en confusion, l'unité perdue depuis longtemps, ainsi que bien d'autres choses. Réparer le dommage, il ne faut pas y songer. Mais s'il y a chez les hommes qui cherchent Dieu, de la foi pour s'assembler au nom du Seigneur, ils éprouveront qu'Il est au milieu d'eux. Je dis ceci à cette fin, que le devoir de garder l'unité de l'Esprit, demeure, quand même les saints d'aujourd'hui se trouvent au milieu des ruines de l'Eglise déchue. Les assemblées formées au nom du Seigneur se trouvent dans cette obligation. Elles ne peuvent tout ramener: il leur manque l'autorité et le pouvoir; mais en ce qui est l'obéissance de la foi, elles doivent marcher dans l'unité de l'Esprit; autrement, il leur manquerait l'une des conditions essentielles de l'assemblée de Dieu. Dans ce chemin de foi, elles trouveront le Seigneur qui sanctionnera leur conduite fidèle par ses effets.

2° La vérité

«La maison de Dieu, qui est l'assemblée du Dieu vivant, est la colonne et le soutien de la vérité». L'Eglise n'enseigne pas, elle est enseignée; mais Dieu donne la révélation de sa vérité à ses serviteurs pour l'Assemblée (Ephésiens 3: 9, 10), qui en reçoit le dépôt et doit le conserver. C'est à ce titre qu'elle est la colonne et le soutien de la vérité. Ce titre répond aux deux colonnes placées par Salomon au-devant du temple et qu'il nomma l'une Jakin (il établira), l'autre Boaz (en lui est la force).

Une des gloires de la nation d'Israël était que les oracles de Dieu lui étaient confiés. Ainsi en est-il pour l'Assemblée. Il existe sous le Nouveau Testament un corps d'écrits qui

est l'achèvement de la parole de Dieu, et comme ceux de l'Ancien Testament, ce sont des écrits prophétiques, reçus par la révélation divine, lesquels prennent place dans les Ecritures (Romains 16; Colossiens 1; 2 Pierre 3: 15, 16). Celles-ci forment un fonds que Dieu a mis sur la terre pour l'administration de sa grâce dans le monde. L'Assemblée possède à la fois le dépôt de la Parole et le témoignage de la vérité qu'elle renferme, savoir la révélation de Dieu en Christ et le témoignage du Christ lui-même. C'est un beau mandat. Elle est comme un phare répandant sa lumière au sein des ténèbres de ce monde, et éclairant de l'attrait de ses rayons le chemin qui mène vers Dieu. Non seulement cela: elle est de plus le soutien de ce fanal qui brille d'une lumière divine. Dieu l'a voulu ainsi. Il y a en elle une force divine, pour résister aux efforts de l'ennemi qui ne manquerait pas de venir pour en obscurcir l'éclat ou travailler à l'éteindre. Mais si la force est à Dieu, le devoir est à nous: la vigilance est nécessaire. Une citadelle imprenable est ouverte à l'ennemi dès que sa garnison ne veille plus.

En tant que confiée à la responsabilité de l'homme, il est arrivé que les hérésies ont fini par faire irruption dans l'Assemblée, et ont amené, pour une part, l'état actuel du christianisme. Dieu, par sa grâce, y a tenu la main, et n'a pas permis que sa Parole disparut de la terre; ni même le témoignage de sa vérité. Il a suscité des résidus fidèles. Son Esprit a continué d'agir. Il y a eu à divers degrés et en divers temps, des témoins de sa grâce dans le monde.

Aujourd'hui encore, il y a une oeuvre remarquable de l'Esprit de Dieu, non seulement pour la conversion des élus, mais aussi pour le rassemblement des saints. Evidemment, si ce rassemblement existe, la foi qui retient la vérité doit s'y trouver; autrement il ne présente plus, comme tel, le caractère d'une oeuvre de Dieu. Il peut survenir un moment critique, une épreuve qui montrera où en est la fidélité envers Dieu. S'il y a la foi de la vérité, on tiendra ferme: l'ennemi n'aura qu'à se retirer, comme il en fut aux jours de Jean: «Enfants, vous les avez vaincus» (1 Jean 4). Mais peut-être il faudra faire plus, car ceux qui corrompent le temple de Dieu ne sont pas toujours prêts à se retirer. L'Assemblée aura le devoir douloureux de les éloigner pour se maintenir pure.

Sans doute on ne doit pas soulever une question sur telle manière de comprendre les choses saintes, quand cela ne heurte ni la gloire de Dieu, ni la foi. Dans les choses auxquelles nous sommes parvenus, on doit pouvoir marcher ensemble dans le même sentier, lors même qu'il y a un autre sentiment en matière de progrès (*). On doit recevoir le faible, non pour la décision de questions douteuses (2*). Paul, qui ne supportait nullement au milieu des chrétiens d'entre les gentils l'invasion du rite juif de la circoncision, mais s'y opposait vigoureusement, le tolérait cependant chez les chrétiens juifs d'origine (3*). Mais a-t-on affaire à une doctrine qui refuse à Dieu sa gloire, qui annule ou bouleverse le témoignage rendu à Christ et à son oeuvre dans la Parole, qui détruit les fondements de la foi et la foi même; a-t-on affaire à ces instigations de l'ennemi ou à des nouveautés du même type, il ne reste plus qu'à s'en garder ou s'en purifier selon le cas. Seulement, il faut se rappeler que Satan est rusé, que ses serviteurs savent couvrir de beaux dehors les doctrines les plus

choquantes, et qu'il faut l'aide du Seigneur, sa lumière, pour discerner le vrai et le faux. Heureusement, la fidélité du Seigneur est aussi une vérité. Il gardera ceux qui regardent à Lui d'un coeur droit, et les conduira dans son chemin quelque difficile qu'il soit.

(*) Philippiens 3: 16. — (2*) Romains 14: 1. — (3*) Actes des Apôtres 15; 16: 3; 21: 20-25.

Vis-à-vis de ces choses il y a premièrement le devoir individuel. Sans attendre qu'une autorité se prononce, toute personne fidèle, la femme chrétienne comme une autre, qui a affaire à l'homme hérétique, doit à la vérité de ne pas le recevoir. Jean recommande à la dame élue de ne pas recevoir dans sa maison quelqu'un qui n'apporte pas la doctrine du Christ (2 Jean 10). Ensuite que chacun qui sert Dieu a devant l'hérésie une responsabilité personnelle d'être fidèle. Mais c'est aussi l'affaire des assemblées. Quand nous lisons: «Ils sont *sortis* d'entre nous»; «Enfants, vous les avez vaincus», évidemment cela révèle l'ensemble et la fidélité qui s'y est montrée. Au reste, c'est à des assemblées que le Seigneur a dit: «Tu as éprouvé ceux qui se disent être apôtres et ne le sont pas, et tu les as trouvés menteurs (*)». «Tu as là des gens qui tiennent la doctrine de Balaam;... tu en as, toi aussi, qui tiennent la doctrine des Nicolaïtes pareillement. Repens-toi donc: autrement je viens à toi promptement (**)». La première de ces deux assemblées est reconnue fidèle en ce point; la seconde est avertie et menacée pour son indifférence. Elle devait se repentir en jugeant son état propre et nécessairement en se purifiant du mal qu'elle tolérait. A cette condition, la menace du prompt jugement du Seigneur serait levée.

(*) Apocalypse 2: 2. - (**) Apocalypse 2: 14-16.

Le mal que peut produire une fausse doctrine est redoutable; il y a quelquefois bien du ravage dans les âmes avant qu'on sache discerner ce qui arrive; c'est comme le levain secret qui pénètre partout.

Juger ce mal générateur d'un autre mal est difficile parfois, à cause des faibles qui ne discernent que les faits apparents. Les deux sont un vrai malheur, et cependant l'effet pernicieux d'une doctrine hérétique ou d'un faux principe qui se dérobe à l'attention, est bien plus grand que celui d'une faute évidente à tous. Aussi Paul se montrait-il plus inquiet des Galates que des Corinthiens; ceux-ci, pour un moment, étaient tombés dans bien des écarts; mais les Galates étaient dans un plus grand danger. Outre qu'elle peut jeter hors du salut, la mauvaise doctrine corrompt les pensées; elle détourne les âmes du droit chemin, elle égare les sentiments. Si elle est tolérée, elle offense le Dieu de vérité, et réduit la profession de la foi à un faux témoignage. Les dehors demeurent, l'intérieur est gangrené. Or ce n'est pas le résultat que Dieu s'est proposé en instituant sa maison, colonne et soutien de la vérité.

Aujourd'hui, les hérésies fourmillent. Il serait douloureux de dire jusque dans quels rangs ont pénétré des doctrines subversives de la foi. Mais en même temps que dans certains cercles, on conteste l'intégrité des Ecritures, voici le monde christianisé qui abandonne ce qui reste d'un christianisme traditionnel, et l'on rejette tout. L'apostasie

s'avance à grands pas. Combien cela est sérieux et quels devoirs cela impose aux chrétiens sérieux, aux âmes qui craignent Dieu.

3° La sainteté

«Le temple de Dieu est saint, et tels vous êtes» (1 Corinthiens 3: 17). La sainteté est premièrement une chose individuelle qui a son modèle en Christ: «Nous lui serons semblables... Et quiconque a cette espérance en lui se purifie, comme lui est pur» (1 Jean 3: 3). L'élément de la sainteté en nous, c'est la vie nouvelle que nous avons reçue de Christ ressuscité, et le Saint Esprit qui nous a unis à Lui.

Cette vie reçue de Christ est en nous ce que lui est: elle est invulnérable à la puissance du mal (1 Jean 3: 9). Et le Saint Esprit, c'est Dieu en nous; il demeure dans le croyant; il produit dans le coeur de saintes affections et déploie une force intérieure qui affranchit de la domination du péché. Je ne songe pas à dire que ces ressources de sainteté ne soient pas souvent contrariées par nos retards et notre manque de vigilance, et cela à notre honte; mais il n'en reste pas moins qu'il y a de telles ressources dans le chrétien. — Un autre élément de la sainteté, c'est notre participation à la mort de Christ, non seulement pour le salut, mais comme fin du vieil homme: «Notre vieil homme a été crucifié avec lui, afin que le corps du péché soit annulé pour que nous ne servions plus le péché» (Romains 6: 6). Et ce qui en résulte (quand notre esprit ne retient rien qui contredise cette vérité), c'est qu'on se tient «pour morts au péché, mais pour vivants à Dieu dans le Christ Jésus» (verset 11). Vient ensuite la sainteté journalière: on se purifie «de toute souillure de chair et d'esprit»; on achève «la sainteté dans la crainte de Dieu» (2 Corinthiens 7: 1). Par la grâce, il y a aussi une oeuvre qui concourt à nous appuyer dans ce beau chemin: il y a les soins de Dieu, les exhortations de la Parole, l'oeuvre et les motifs de la foi, les avertissements de la conscience et aussi la discipline du Père. On achève la sainteté en s'avançant vers la perfection par le progrès dans la vie sainte. C'est à ce terme que notre Sauveur «transformera le corps de notre abaissement en la conformité du corps de sa gloire (*)». Jusque-là il y a toujours lieu au progrès: on approche toujours plus près, sans atteindre cependant, jusqu'au moment où le Seigneur y mettra la dernière main. Alors, il n'y aura plus rien à ajouter: ce sera la perfection. Les paroles qui expriment le secours que nous recevons de Dieu par les soins de sa bienfaisante discipline, sont à remarquer: Il nous discipline «pour notre profit, afin que nous participions à sa sainteté» (Hébreux 12: 10)

(*) **Philippiens 3: 21.**

En Dieu, la sainteté est fixe comme lui-même est immuable. C'est à cet état d'une sainteté établie et invariable que notre Père s'est proposé de nous amener, et son oeuvre ne manquera pas de répondre à son intention. Délivrance absolue en ce jour, repos de nos âmes maintenant et soulagement de savoir qu'il vient un moment auquel nous en aurons fini avec le danger, que la vigilance ne sera plus requise et que nos coeurs pourront s'abandonner à de saintes affections, sans avoir à compter avec la proximité du mal. Nous jouirons, dans la sainteté de Dieu même, du bonheur de sa présence bénie. La chair

frissonne peut-être, mais ce n'est qu'une occasion de porter nos désirs vers ce moment qui est appelé «le salut».

Mais ce développement présent de la vie sainte, c'est l'état effectif qui correspond à une position antérieurement reçue de Dieu. En vertu de l'appel de Dieu, le croyant est un saint. Il est en Christ; en Lui, il est mis à part. Et c'est de la réunion de telles personnes que le temple de Dieu est formé: «Vous êtes l'édifice de Dieu,... le temple de Dieu, car le temple de Dieu est saint et tels vous êtes» (1 Corinthiens 3: 9, 17). Or avant toutes choses, ce qui constitue la sainteté du lieu, c'est la présence de Dieu même. Si Moïse amené dans la présence de l'Eternel qui lui apparaissait dans les flammes du buisson, devait se déchausser à cause de la sainteté du lieu, combien plus nous, qui sommes admis à former la demeure même de Dieu, devons-nous y apporter des sentiments de révérence et honorer d'une vie sainte la présence de Celui qui veut bien habiter au milieu de ses saints.

L'Eternel, dans son tabernacle au désert, prenait plaisir à habiter au milieu d'Israël. Sa présence était une source de bénédiction pour son peuple dans les choses de cette vie (Lévitique 26: 1-13). Nous aussi, nous possédons cette faveur d'éprouver que Dieu est là, mais dans une sphère bien plus élevée (2 Corinthiens 6: 16 et suivants). Les saints sont le temple du Dieu vivant; Dieu habite au milieu d'eux, et la bénédiction qui en découle pour eux, c'est la révélation de Dieu lui-même, notre relation avec Lui comme avec un père, et la bénédiction qui découle de ses noms glorieux déployés au milieu des saints: le Père, source première de toute bénédiction, son amour, le don de la vie éternelle, l'adoption; l'Eternel, fidèle à ses promesses; le Tout-Puissant, fidèle à la foi des justes; c'est une partie des choses qui firent la joie de Christ sur la terre (Psaumes 91).

Mais il faut encore considérer une grâce qui appartient à la sainteté et à la nature même du temple de Dieu, c'est notre mise à part. Aussi est-il ajouté: «Sortez du milieu d'eux», «soyez séparés», «ne touchez pas à ce qui est impur», «achevons la sainteté dans la crainte de Dieu». L'Eglise n'est pas à elle-même; elle appartient à Dieu qui l'a élue, à Christ qui s'est donné pour elle. Les saints doivent se rendre compte qu'ils sont mis à part pour Dieu en vertu de leur appel et de leur union à Christ. Quand le Seigneur, dans sa prière en faveur des siens, demande au Père qu'ils soient un, c'est en les plaçant avec lui dans une même condition de séparation du monde: «Je me sanctifie moi-même pour eux, afin qu'eux aussi soient sanctifiés par la vérité» (Jean 17: 19). La seconde de ces deux choses, être «sanctifiés par la vérité», est la condition nécessaire de la première, être «un». Ah! si les chers enfants de Dieu savaient se dire qu'ils sont mis à part pour former le temple de Dieu, si un tel sentiment avait de la force dans leurs cœurs, quels motifs élevés ils auraient de servir le Seigneur en marchant dans le chemin d'une séparation sainte et réelle, de manière à mériter de Lui le témoignage de l'avoir servi selon ses intentions! «Si quelqu'un me sert qu'il me suive» (Jean 12).

Mais il y a nécessairement une responsabilité. L'Assemblée doit se maintenir pure. Quand la communion est entière, c'est la joie des saints et la gloire de Dieu. Mais ce bonheur dans la paix, l'ennemi ne manque pas de le troubler s'il le peut. Le mal a-t-il

pénétré, l'Assemblée est tenue de s'en purifier, car Dieu qui est présent ne saurait s'y associer; elle doit garder la sainteté; et pour cela elle reçoit tout secours d'en haut. En un sens, le bon état de l'Assemblée, c'est la fidélité de tous ensemble et de chacun en particulier. Il y entre la conduite des individus. On a des devoirs envers l'Eglise, parce qu'elle est l'assemblée de Dieu. En outre de ce qui a déjà été dit, ces mots, : «achevant la sainteté dans la crainte de Dieu», sont à remarquer, eu égard à la place qu'ils occupent. Ils terminent une exhortation et des promesses spéciales adressées à des enfants de Dieu rassemblés et formant le temple du Dieu vivant (2 Corinthiens 7: 1). Sous ce jour, la conduite fidèle doit pour une part savoir puiser les motifs d'une vie sainte dans l'honneur qui est dû à l'assemblée de Dieu. Si cela manque, il reste une lacune dans l'oeuvre de la sainteté. On peut se méprendre sur ce point et ne pas porter attention à l'assemblée de Dieu. Cependant «si quelqu'un corrompt le temple de Dieu», il apprendra ce qu'il en coûte: «Dieu le détruira». Pour moins que cela, on est exhorté: «Méprisez-vous l'assemblée de Dieu?» est-il dit à des hommes qui ne voyaient en elle guère plus qu'une assemblée vulgaire.

Cette responsabilité existe-t-elle quand la ruine est dans la maison de Dieu? Un passage de la 2^e à Timothée va répondre. «Leur parole (celle des hommes impies) rongera comme une gangrène... Toutefois le solide fondement de Dieu demeure, ayant ce sceau: Le Seigneur connaît ceux qui sont siens, et: Que quiconque prononce le nom du Seigneur se retire de l'iniquité» (chapitre 2: 17, 19). Le mal a pénétré dans la maison de Dieu et y a pris de telles dimensions, qu'on y trouve à côté de la foi des docteurs à l'oeuvre pour la renverser, et dans l'ensemble des exemples d'une piété si pâle et si douteuse que le Seigneur seul peut discerner quels sont ceux qui lui appartiennent. Que faire? Faut-il fermer les yeux, ou bien tout abandonner? Ni l'un, ni l'autre: il faut se retirer de l'iniquité. Le devoir demeure encore de maintenir la mise à part et dans ce cas de rompre avec ce qui ne convient pas à la sainteté de la maison de Dieu. Et pour que l'on comprenne qu'il s'agit non seulement de la fidélité dans les choses ordinaires de la vie, mais d'un devoir qui a son effet dans l'Assemblée, Paul exhorte Timothée, quelques versets plus loin, à se purifier des vaisseaux à déshonneur (en se séparant)... et à poursuivre «la justice, la foi, l'amour, la paix, avec ceux qui invoquent le Seigneur d'un coeur pur» (versets 21, 22). Tant qu'il reste un peu de force, l'Assemblée se purifie du mal en le rejetant au dehors, mais cette force vient-elle à disparaître, le devoir demeure de se séparer.

Le jour de Christ montrera si, durant son stage sur la terre, l'Assemblée a su se maintenir pure et garder ce qu'elle avait reçu, comme aussi il mettra en lumière la conduite de chacun qui a eu envers elle une responsabilité devant Dieu.

4° La soumission à Christ

Si une condition spirituelle doit couler de source, c'est bien celle-ci: Comment l'Eglise ne serait-elle pas soumise à Celui à qui elle doit toute son existence et ses privilèges? à Celui qui est son Chef, car par la nature même de sa création, l'Assemblée est le corps de Christ qui en est la Tête. Sa soumission d'ailleurs est déclarée dans la Parole: «Comme l'assemblée est soumise à Christ, ainsi que les femmes le soient aussi à leurs propres maris»

(Ephésiens 5: 24). Ailleurs, nous lisons (Actes des Apôtres 9: 31): «Les assemblées par toute la Judée et la Galilée et la Samarie, étaient en paix, étant édifiées, et marchant dans la crainte du Seigneur; et elles croissaient par la consolation du Saint Esprit». Dans le premier de ces deux versets, la soumission de l'Eglise à Christ est déclarée; dans le second, elle est vue en activité: les assemblées «marchaient dans la crainte du Seigneur». Au reste, il serait étrange que cette condition de l'Assemblée envers Christ, dût être établie comme une chose ignorée des saints. Et cependant, il est peu de devoirs aussi négligés par ceux qui devraient les comprendre. On peut y faire infraction sans tomber dans le scandale: c'est assez pour qu'on s'en excuse.

La soumission et l'obéissance à Christ sont la part et le caractère du chrétien, dès ses premiers pas jusqu'au terme de sa course. Déjà sa foi est le premier acte de soumission: «Qui croit au Fils a la vie éternelle, mais qui désobéit au Fils (qui ne croit pas) ne verra pas la vie» (Jean 3: 36). Et cela continue et prend ses dimensions dans le développement de la vie chez le croyant. Quand tout va bien dans son âme, il est heureux de prendre le chemin de l'obéissance et de montrer à Celui qui l'a aimé la sincérité de sa foi. Le Seigneur lui-même s'y attend; c'est le droit de son amour, comme aussi de sa grandeur, car il est le Seigneur. «L'esclave, a-t-il dit, n'est pas plus grand que son Seigneur... Si vous savez ces choses, vous êtes bienheureux si vous les faites».

En pratique, la soumission et l'obéissance d'une assemblée à Christ est le résultat de l'obéissance et de l'esprit de ceux qui la composent.

L'occasion ne manquera pas pour une assemblée de Dieu de montrer où elle en est quant à la soumission et l'obéissance: elle devra se maintenir pure comme étant la propriété de Christ et l'objet de son grand amour; elle devra garder la sainteté, la vérité, l'unité, en tenant ferme contre l'ennemi qui ne manquera pas de mettre la sape à l'édifice, elle devra veiller contre sa ruse qui donnera au mal l'apparence du bien et mille formes des plus subtiles. Quand il y a fidélité à Christ, c'est un beau phénomène sur la terre. L'assemblée de Dieu n'est pas une assemblée vulgaire: elle est exceptionnelle dans ce monde, elle est un exemplaire unique: une assemblée dont le lien est divin: le Saint Esprit, la foi, l'amour... Sa formation est de Dieu et tout en elle se rapporte à Dieu. Oui, cela est beau, spirituellement beau. Je puis dire la même chose de la vie d'un chrétien, si je le rencontre dans le chemin de l'obéissance. Sa vie, loin de converger toute vers son égoïsme, comme celle de l'enfant du siècle, se rapporte à Dieu: sa foi, ses tendances, ses motifs, ses pas et ses actes ont Dieu pour objet, et Dieu y prend plaisir. N'est-il pas dit d'Enoch qu'il a marché avec Dieu et, qu'avant son enlèvement, il a reçu le témoignage d'avoir plu à Dieu? Et d'Abraham, Dieu a dit: «Je le connais, et je sais qu'il enseignera à ses enfants de garder mes commandements» (Genèse 18: 19).

Il n'a pas beaucoup tardé le moment où l'Eglise sur la terre s'est trouvée sur le déclin. Nous voyons au commencement du livre de l'Apocalypse comment le Seigneur adresse aux

églises des avertissements émanant de son autorité. Par où nous apprenons que le droit du Seigneur de recevoir l'obéissance dans sa maison est pour tous les temps. C'est cela seulement que nous voulons faire remarquer, à l'occasion des adresses aux sept églises. Et, parce qu'on peut aller loin dans un esprit d'indépendance, tout en gardant les dehors de la piété et du zèle chrétien, sous de certaines couleurs, il nous convient d'autant plus de prêter attention aux avertissements que la Parole nous donne sur ce sujet. Il est des hommes desquels le Seigneur se plaint, parce qu'ils ont choisi leurs voies, et en contraste avec eux, il reconnaît et encourage ceux qui «*tremblent* à sa parole». Nous sommes si près de nous, l'acte volontaire est si vite là, et c'est cependant cela, cet acte de la volonté, qui est appelé le péché: «le péché est l'iniquité», littéralement, «l'acte d'un homme sans loi» (l'anomie). Le chrétien y veille, du moins il doit y veiller, mais en dehors de lui, «faire sa volonté» est l'élément dans lequel le monde se meut, l'élément dans lequel se prépare la révolte des hommes contre Dieu et contre son Christ, quand ils diront: «Jetons loin de nous leurs cordes»; et, sous ce rapport, les choses aujourd'hui ne commencent pas mal à se révéler: nous approchons de ce terme. L'homme assez malheureux pour être en tête de cette iniquité est connu de la Parole qui l'a déjà désigné en l'appelant «l'inique» (ou l'homme sans loi *(*)*) le roi qui «fera selon sa volonté». Voudrait-on, en quelque chose, y tremper avec lui? Et cependant, cette iniquité a pris naissance au milieu des saints de très bonne heure. L'apôtre Paul l'a signalée quand il a dit: «Le mystère d'iniquité *(**)* opère déjà» (2 Thessaloniens 2: 7). Un esprit d'indépendance qui, malgré la vigilance des hommes de Dieu, a pu naître dans les premiers temps, aboutit dans sa maturité à la révolte des hommes contre Dieu et contre son Christ, au jugement et à la fin du présent siècle.

()* 2 Thessaloniens 2: 8. - *(**)* C'est toujours le mot *anomie*.

Il est des jours difficiles à traverser pour les chrétiens. C'est une assemblée peut-être qui est aux prises avec un mal sérieux entouré de difficultés pour elle. Cherchera-t-elle un chemin plus court en dehors des directions de la parole de Dieu? Ce ne serait pas sagesse à elle; son chemin est autrement tracé. «Ne dites pas conjuration, de tout ce dont ce peuple dira conjuration... Sanctifiez l'Eternel des armées, et que lui soit votre crainte, et lui, votre frayeur... A la loi et au témoignage! S'ils ne parlent pas selon cette parole, il n'y aura pas d'aurore pour lui» (Esaïe 8: 12, 13, 20). Pour sortir de la difficulté selon Dieu, il faut se trouver avec Lui dans ce qu'on fait.

Si le mal surgit dans une assemblée, on ne doit nullement admettre qu'il y restera à demeure. L'assemblée de Dieu a été réunie en dehors du monde ou règne Satan, en dehors du mal, par conséquent. Le mal cherche-t-il à pénétrer, bien des ressources sont là pour y parer: la bonne Parole, le Saint Esprit, le droit du Seigneur, l'obéissance des saints, l'exhortation et le concours mutuel de l'amour chrétien. Le mal persiste-t-il peut-être? L'assemblée y fera face en prononçant l'exclusion du méchant; elle usera de son autorité, car «elle l'a reçue du Seigneur». C'est de quoi il nous reste à parler.

5° L'autorité

L'autorité donnée aux assemblées de Dieu est une réalité; elle est aussi réelle que celle du magistrat, bien que s'exerçant dans une sphère autre que la sienne et se montrant par des actes très différents. Mais il n'y a qu'une seule source d'autorité. «Il n'existe pas d'autorité, si ce n'est de par Dieu; et celles qui existent, sont ordonnées de Dieu» (Romains 13: 1).

Le Seigneur a reconnu l'autorité chez un méchant homme, quand il a dit à Pilate: «Tu n'aurais aucun pouvoir contre moi, s'il ne t'était donné d'en haut» (Jean 19: 11). Au magistrat, Dieu a donné une épée, à l'Assemblée le Seigneur a dit: «Tout ce que vous lierez sur la terre, sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le ciel (*)» (Matthieu 18: 18). On voit dans les épîtres aux Corinthiens que l'Assemblée use de son autorité pour prononcer l'exclusion d'un homme qui revêt le caractère d'un méchant, ou pour pardonner et le recevoir à nouveau quand il vient à se repentir (**). Elle en use aussi pour recevoir les nouveaux membres après avoir reconnu qu'ils ont droit d'admission. L'autorité de l'Assemblée s'exerce dans ces choses et dans les choses analogues qui peuvent, quant aux circonstances, varier de bien des manières. Elle prononce, soit pour lier, soit pour délier; mais son autorité ne va pas au delà; elle ne prend pas l'épée. Il s'agit pour elle, soit de recevoir ceux qui échappent à la corruption qui règne dans le monde, soit de se maintenir pure en éloignant le méchant du milieu d'elle, et ce qu'elle prononce est ratifié dans le ciel. Ce qui donne force à la chose, c'est l'appui du ciel.

(*) Nous ne parlons pas de l'autorité individuelle qui s'est vue chez des hommes tels que les apôtres. Nous n'en connaissons pas d'exemples pour nos temps. Si quelqu'un en avait la prétention, nous serions fondés, avant de la reconnaître, d'attendre qu'il la justifie comme l'ont fait Pierre et Paul. Evidemment les deux témoins de l'Apocalypse auront cette autorité.

(**) 1 Corinthiens 5; 2 Corinthiens 10.

L'Assemblée est-elle infaillible? Non pas. Que l'autorité soit conférée de Dieu à des hommes, ils ne sont pas infaillibles pour cela. Comme on l'a fait remarquer, un père a de l'autorité sur son enfant, sans que cela implique aucunement l'infaillibilité. Son autorité peut se ressentir de son infirmité morale, et cependant elle demeure. De même pour le magistrat, bien qu'il ne soit pas infaillible, si son autorité cesse, tout est bouleversé dans le monde; la société est impossible.

Nous ne voulons pas dire qu'une assemblée ne puisse jamais commettre d'erreur; mais les exemples sont à la vérité assez rares. Il peut se mêler à ses actes des infirmités, comme en tant d'oeuvres dans lesquelles la main et le concours du Seigneur ont été évidents toutefois; mais dans l'exercice de son devoir, elle n'est pas abandonnée aux ressources de l'homme: elle a les secours de la Parole, du Saint Esprit et de la présence du Seigneur. L'autorité s'exerçant au milieu de tant de faiblesse, comme cela se voit, et cependant ayant réalité de fait, serait inexplicable si ce n'était par la fidélité du Seigneur. Je dis cela, non dans l'intention de faire passer l'infirmité pour la règle; mais afin seulement d'écarter un obstacle et de rendre attentifs au fait qu'on ne saurait, sans déroger au droit, infirmer

l'autorité d'une assemblée de Dieu. Le faire, serait mettre en suspicion la fidélité du Seigneur à sa promesse, car il a promis la sanction du ciel sur les actes de son Assemblée.

L'exercice de l'autorité par l'Assemblée appartient à une assemblée locale. Evidemment, dans le passage de Matthieu 18, où nous trouvons la promesse du Seigneur, le «Dis-le à l'assemblée», regarde celle de la localité, laquelle peut avoir connaissance de la difficulté survenue entre deux frères. Cela ne pourrait signifier l'Assemblée universelle réunie au complet; mais une assemblée étant dans sa localité la représentation de l'Assemblée dans l'unité d'un seul corps, ses actes sont les actes de ce corps.

Il n'y a pas de distinction à faire entre l'Eglise et les églises: l'Eglise était partout où il y avait une assemblée existante et reconnue du Seigneur. En dehors de l'assemblée locale, on ne peut pas, non plus, appeler du nom d'assemblée, sauf dans un sens appellatif, un groupe quelconque, que ce soit un groupe d'individus ou un groupe d'assemblées. On ne trouve pas dans l'Ecriture ce que nous avons lu dans les écrits du réveil: «L'église juive», «l'église des gentils». Il y a une seule Eglise composée de Juifs et de gentils croyants. Quand la Parole parle des saints dans un même écrit, elle dit: «Les assemblées par toute la Judée et la Galilée et la Samarie» (Actes des Apôtres 9: 31), «les assemblées de la Galatie» (Galates 1: 2). D'autre part, un groupe de chrétiens réunis éventuellement ne constitue pas l'assemblée de la localité et ne saurait en avoir l'autorité. Une association d'assemblées ou d'individus contredit l'unité du corps de Christ. Prenez une compagnie de chemin de fer. Toutes les gares sont dans leur localité la représentation de la compagnie. Si quelques-unes songeaient à faire entre elles une association, serait-ce toléré? Ne serait-ce pas une espèce de Sonderbund ou infraction à l'unité de la compagnie?

Il suit de tout cela qu'un acte revêtu de l'autorité d'une assemblée est un acte accompli dans l'unité du corps, et doit être reconnu de toutes les assemblées. S'y refuser, c'est mépriser l'autorité de Christ.

Il y a généralement dans les assemblées, des hommes qui s'adonnent au service des saints. Par leurs soins, les questions de nature à recevoir une solution d'autorité, sont élucidées et mûries avant d'être portées devant l'assemblée. Mais ils n'ont pas d'autorité eux-mêmes. Leur concours, néanmoins, fait beaucoup pour éviter dans une assemblée de saints, les délibérations et parfois les débats qui en détruisent l'esprit et la transforment en cour de justice. La question est pour l'assemblée une affaire de conscience, non de tribunal; elle agit afin de se garder pure du mal. Mais à elle appartient l'autorité; c'est elle qui prononce.

3. Le ministère

Sous le régime de la loi de Sinäï, il y avait Moïse, le médiateur, et en second, la sacrificature de service pour le culte rendu à l'Eternel; elle réunissait Aaron et ses fils. Sous l'Evangile, Dieu a disposé d'autres arrangements: il y a un ministère, pour administrer par le moyen de la Parole, le salut et les richesses de la grâce fondés sur l'oeuvre de la croix. Ce

ministère est donné par le Seigneur lui-même. Il embrasse ceux des saints qui ont reçu de Lui un don du Saint Esprit (1 Corinthiens 12). Le Seigneur a donné les uns apôtres, les autres prophètes, évangélistes, pasteurs et docteurs, en vue de la perfection des saints, pour l'oeuvre du service, pour l'édification du corps de Christ (Ephésiens 4: 11, 12); en résumé — pour amener à salut et conduire les saints à cette maturité de la foi dans laquelle Christ est tout: soit, «la mesure de la stature de la plénitude du Christ» (verset 13).

Il y a aussi une sacrificature sous l'Evangile; celle du Christ, elle est selon l'ordre de Melchisédec, personnelle et intransmissible; mais durant les jours de sa séance à la droite de Dieu, le Christ l'exerce selon le type d'Aaron. Il porte secours à ses saints en lutte dans le combat de la foi. Il intercède pour nous. — Les saints, dans le culte qu'ils rendent à Dieu, sont aussi considérés comme une sainte sacrificature (1 Pierre 2: 5; Hébreux 13: 15, 16). En ce cas, c'est la sacrificature de tous les saints, non celle de quelques officiants.

Le ministère émane de Christ. C'est Lui, le Seigneur, exalté à la droite de Dieu, qui donne des dons aux hommes (Ephésiens 4: 8), et à son Assemblée ces hommes doués. Il fait le choix lui-même, en souveraineté, et donne à chacun selon sa capacité et l'oeuvre qu'il se propose d'obtenir. En ce point tout ministère, voire même le plus minime, ressortit à la suprématie de Christ.

Parfois un serviteur de Dieu exerce un ministère en même temps qu'il pratique une industrie; mais dans les termes d'Ephésiens 4, c'est l'individu qualifié qui est lui-même donné. Il devient serviteur en vertu d'un appel qui le sort de la vie vulgaire pour être entièrement à son oeuvre.

Le Seigneur prend soin de son serviteur. Il le conduit, le soutient, l'encourage, le redresse. Il dispose de sa personne et à la fin il prendra connaissance de l'ensemble de son travail.

Il y a une responsabilité. La parabole des talents nous apprend qu'à son retour, le Seigneur réglera compte avec ses esclaves et leur donnera la récompense méritée par leur service. Ceux qui n'auront pas fait valoir leur talent connaîtront le déplaisir du maître.

La vérité est qu'il y a une responsabilité pour tous les saints. Quand nous n'étions que pécheurs et que Dieu nous a rencontrés en grâce, il a résolu notre condition de pécheurs, non par le jugement, mais en nous réconciliant avec Lui. A ce moment, c'était fini de notre responsabilité d'hommes envers Dieu; mais nous sommes entrés dans une nouvelle responsabilité, celle de marcher d'une manière digne de Dieu (1 Thessaloniens 2: 12), digne de l'Evangile du Christ (Philippiens 1: 27), digne de notre appel (Ephésiens 4: 1). En ce point, tous les saints sont des serviteurs de Christ, ne serait-ce que pour offrir, de sa part, une coupe d'eau fraîche, et ce service ne restera point sans récompense. Nous serons tous manifestés devant le tribunal du Christ. En son jour, le Seigneur prendra connaissance de la conduite de tous, et distinguera entre ceux qui ont beaucoup reçu et ceux qui ont moins reçu.

Le serviteur de Dieu est enseigné d'en-haut à prendre au sérieux sa responsabilité. Paul disait: «Si j'évangélise, je n'ai pas de quoi me glorifier, car c'est une nécessité qui m'est imposée, car malheur à moi si je n'évangélise pas (1 Corinthiens 9: 16).

Où est le mandat du serviteur de Dieu? Il est dans le don de grâce qui lui a été accordé. D'abord, il l'a reçu du Chef; puis le don, par sa nature, lui indique à quel service il doit s'appliquer. Pour le reste, le Seigneur le dirigera. A lui d'avoir de la foi et du dévouement pour rendre son service effectif, et se conformer à la volonté et à la direction de son maître. Mais son ministère relève de Christ. Il en a la conscience et la responsabilité envers Lui: c'est un prends garde et un ressort puissant dans son âme. Au reste, après s'être mis à l'oeuvre, il peut en appeler à son travail, comme Paul qui pouvait dire aux Corinthiens: «Si je ne suis pas apôtre pour d'autres, je le suis pour vous, du moins» (1 Corinthiens 9: 2). Et comme le Seigneur l'a dit lui-même: «Vous les reconnaîtrez à leurs fruits» (Matthieu 7: 20).

Un principe qui se lie étroitement au ministère, c'est sa liberté reconnue parmi les saints. Cette liberté est donnée par Celui qui envoie; elle est réelle. Le chemin est toujours ouvert au serviteur de Dieu, sauf le cas où, pour un moment, le Seigneur l'exerce dans son âme pour faire connaître à son activité une nouvelle direction (Actes des Apôtres 16: 6-10). J'en excepte aussi l'opposition qu'y apportent Satan et le monde. Mais en ce point, le serviteur de Dieu n'est tenu sous aucune dépendance de l'homme.

Est-ce à dire que le serviteur de Dieu soit si haut placé qu'il n'est jamais permis à autrui de porter un jugement sur ce qu'il fait? Si cela arrive, il doit le supporter dans un esprit d'humilité et de grâce. Paul l'a montré, quand il disait aux Corinthiens: «Jugez vous-mêmes de ce que je dis» (1 Corinthiens 10: 15). Ailleurs, nous trouvons: «Dites à Archippe: Prends garde au service que tu as reçu dans le Seigneur, afin que tu l'accomplisses» (Colossiens 4: 17). Il peut aussi, dans le nombre, se trouver de mauvais ouvriers qui font du tort à l'Evangile. On ne doit pas l'ignorer, mais y prendre garde (Philippiens 3: 2). Tel encore dont le service n'a pas été sans lustre, peut avoir son moment difficile, et se bien trouver de l'affection des saints, et de l'appui que leur foi lui donne. Ces rapports du serviteur de Dieu avec les saints, quand toutes choses gardent leur place, s'accomplissent dans la plus aimable simplicité. Et même, le zèle des saints s'associe à l'oeuvre du serviteur de Dieu, comme on le voit chez les Philippiens à l'égard de Paul (Philippiens 2: 12-18).

Ceci nous conduit à considérer un autre aspect du ministère, savoir ce qu'il devient par la faiblesse de l'homme. Par de nombreux avertissements et des exemples, on voit que cette faveur pour un homme, d'être revêtu d'un ministère de la part de Dieu, peut devenir chez lui une cause de chute, s'il ne veille pas. Ou bien, il se flatte et se pare de la grâce qui est sur lui, ou, ce qui est plus fréquent, il devient autoritaire. Il a le malheur de tomber ainsi dans le piège de l'orgueil, le péché qui tombe le plus tôt sous le châtement du Seigneur. Il ne tarde pas de recueillir d'autres fruits de son égarement. L'esprit de domination n'est pas éloigné. De serviteur, il se constituera maître, et tombera dans la faute de ceux qui paissent le troupeau comme *dominant* sur des héritages. Enfin, le Seigneur a qualifié le serviteur infidèle, comme un homme qui oublie le retour du Maître, qui devient l'adversaire des vrais

serviteurs, et finit dans la mondanité (Luc 12: 45, 46). Ces égarements sont sous nos yeux, pleinement produits, et trop nombreux, malheureusement. Le Seigneur viendra et en fera justice.

Le malheur est qu'à ce degré de corruption, la vérité est perdue; car dans le plus grand nombre des cas, ceux qui la représentent ne l'ont pas pour eux-mêmes. Ils ne peuvent pas en faire profiter leurs auditeurs; plutôt ils la combattent chez ceux qui la possèdent. Ils battent leurs compagnons de service. Et de plus ils ôtent à Dieu son droit sur les âmes, ne permettant pas que les privilèges divins se communiquent de Dieu à l'âme sans leur intermédiaire. En cela, c'est l'homme qui se met à la place de Dieu. Voir le prêtre de Rome, et dans certains cas, le pasteur protestant (*).

(*) Les institutions protestantes n'admettent pas qu'un homme ait la liberté de prêcher et d'administrer les sacrements du baptême et de la cène, s'il n'a pas reçu préalablement l'imposition des mains.

On comprend quel aspect présentent les assemblées et le culte pratiqués dans la chrétienté. Le grand fait est que ce sont des assemblées de multitude. Nous n'avons pas à nous en occuper ici. Mais il est des réunions basées sur une profession personnelle. Eh bien là, dans le culte rendu par elles et qui n'est généralement qu'une prédication, le pasteur est tout et fait tout. Le public n'est là que pour écouter et y donner son amen. Ce n'est point une assemblée de Dieu; ce qui s'y passe n'est point les actes de l'assemblée, mais ceux du pasteur et autres officiants.

Après avoir joui de la protection de notre Dieu qui nous a réunis pour être son assemblée; réunis au nom de Jésus, pour savourer par le Saint Esprit, les saintes joies de sa présence, et donner essor à ces sentiments par le culte qu'on lui offre, en reviendrions-nous à la pauvreté d'une réunion réglementée par l'homme? Et c'est pourtant vers ce chemin qu'il y a des tendances. Le Seigneur nous en gardera, mais il attend de nous la vigilance. Il a dit: «A celui qui vaincra...» On n'y arrive pas de prime saut.

Les acheminements se peuvent discerner. La tendance du coeur de l'homme à être quelque chose, si elle n'est pas réfrénée par la piété, est un premier pas. On sera empressé dans son service; mais bientôt on y attachera de l'importance, et si le tempérament s'y prête, ou les circonstances, on fera de l'autorité. Cet esprit est dans l'homme. Il s'est vu chez les disciples de très bonne heure. Ils disputaient entre eux pour savoir qui serait le plus grand; ils demandaient d'être assis à la droite et à la gauche du Seigneur. Ils ont aussi essayé de l'autorité quand ils ont repris quelqu'un qui chassait les démons au nom de Jésus sans le suivre avec eux; et quand ils auraient voulu faire tomber le feu du ciel sur une bourgade des Samaritains. Et le Seigneur les reprenait avec une bonté et un calme qui ne se sont trouvés qu'en Lui. Il lui convenait de les redresser, à Lui qui était le Maître et l'humilité personnelle. Il leur montrait qu'un coeur honnête ne connaît pas ces prétentions. Le vrai serviteur est heureux de servir son maître en s'oubliant. «Quand vous aurez fait toutes les choses qui vous ont été commandées, dites: Nous sommes des serviteurs inutiles». Les apôtres, en vrais serviteurs de Dieu, ont bien mis à profit l'école du Maître.

Rien, dans leur vie subséquente, ne paraît être de cet esprit dans leurs travaux. Plutôt, ils exhortaient les autres serviteurs à cette humilité et ce renoncement qu'ils cultivaient eux-mêmes. L'apôtre Paul, à la fin de sa course, pouvait déclarer qu'il avait servi le Seigneur en toute humilité. Quel bel exemple il en donne! Devant la méprise des Corinthiens qui auraient transformé des serviteurs de Dieu en chefs de parti, Paul répond: «Qui est Apollos, qui est Paul? des serviteurs, par lesquels vous avez cru et comme le Seigneur a donné à chacun... Toutes choses sont à vous, soit Paul, soit Apollos, soit Céphas... vous à Christ (non à Paul), et Christ à Dieu».

Il appartenait à d'autres personnalités de se montrer bientôt dans un esprit autoritaire. Chez quelques-uns, cela devait paraître avec des doctrines perverses et entraînant des disciples après eux. Il y avait aussi Diotrèphe qui menait tout dans l'assemblée et même s'opposait à Jean. Dès lors, le progrès du mal, sous cette forme, a pris de grandes dimensions. Le clergé, comme on l'appelle, s'est constitué en maître dans la maison de Dieu. Le jugement y mettra ordre. Ce mot, le clergé, est relatif à une expression qu'on trouve dans un passage de la première épître de Pierre: «Paissez le troupeau de Dieu qui est avec vous, le surveillant non pas par contrainte,... ni comme dominant sur des héritages...» (5: 2, 3). Du mot héritage (*kléros*), on a fait le mot *clergé*. Le serviteur s'est constitué héritier, propriétaire du troupeau. Il a pris la place du maître. Dans le fait, c'est bien le cas; le clergé a pris la place de Dieu dans sa maison.

Dans l'ordre de choses qui existe sous l'Evangile, une assemblée de saints se réunit pour jouir dans une foi commune de la présence de Dieu et rendre à Sa majesté le culte en esprit et en vérité. Elle lui adresse des louanges et des actions de grâces par des invocations et par des chants spirituels. Le Fils de Dieu est présent, et c'est par Lui, en son nom, que les louanges des saints sont offertes à Dieu. Tous peuvent prendre part aux actes du culte dans la communion de l'Esprit et la liberté de la foi, avec bienséance. Il n'y a personne qui soit là d'office; l'Esprit de Dieu est reconnu comme directeur. C'est l'assemblée elle-même qui rend son culte par l'organe de ses membres. La célébration de la cène en mémoire de la mort de Christ, y a son moment et sa place. Comme on le voyait à Corinthe, certaines réunions sont aussi consacrées au témoignage de la Parole pour l'édification, la consolation et l'exhortation. Ceux qui sont doués pour ce ministère ont la liberté de l'exercer dans une mesure qui ne doit pas ôter à la réunion son caractère d'assemblée. Mais, sauf cela, le culte s'accomplit proprement par les frères de l'assemblée, la part d'action étant laissée à chacun selon la grâce qui est sur lui. Une telle assemblée de saints laisse une impression délicieuse. On se retire, ayant joui dans la communion des saints, par l'Esprit, de la présence de Dieu et du Fils de sa dilection, notre Seigneur bien-aimé — ou, pour mieux dire, on a joui de la communion du Père et de son Fils Jésus Christ. Quand il y a communion, elle est immédiate dans l'âme.

Il y a quelque chose de plus intime qui appartient à toute la vie chrétienne, mais qui impressionne surtout quand on est réunis devant Dieu: la vérité que l'Assemblée est le corps de Christ et qu'on est réunis sur ce pied. Christ est la tête du corps dont nous sommes

les membres, de sa chair et de ses os. C'est l'unité effective; elle ne pourrait être plus étroite. En fait de jouissance, la foi doit s'élever à ce degré. Paul ambitionnait cet état chez les Corinthiens. Il les avait fiancés à Christ, comme à un seul mari; mais il craignait qu'il n'y eût pas chez eux la simplicité que la foi revêt quant à Christ. Toutefois la formation du corps est l'oeuvre de Christ. L'unité a existé dès le premier jour du rassemblement des saints. A son moment, il se présentera l'Assemblée dans sa beauté. Il a donné un ministère qui, animé du Saint Esprit, travaille à cette oeuvre. Les dons sont des jointures de fournissement pour l'accroissement du corps, pour l'édification de lui-même en amour. La foi ne fait que bénir Dieu d'avoir donné à son Assemblée une telle place en Christ. Réciproquement, une assemblée de chrétiens ne subsiste dans l'unité que si elle est réunie dans l'unité du corps de Christ.

On ne peut éviter de reconnaître que, placé sous la responsabilité, l'homme n'a pas su garder ce que Dieu lui avait confié. Le moment est venu, d'assez bonne heure, même durant la vie des apôtres, où la Maison de Dieu était devenue une grande maison dans laquelle, en même temps que des vaisseaux à honneur, il y avait aussi des vaisseaux à déshonneur. Le devoir des saints était de se purifier de ces derniers en s'en séparant. Le chemin est tracé, quand le mal a pénétré, de sorte qu'on ne puisse plus le repousser au dehors, il est du devoir des hommes fidèles de s'en purifier eux-mêmes. Ils ne quittent pas la Maison de Dieu; ce serait sortir du christianisme; ils quittent le mal. Les principes fondamentaux existent toujours. Le Consolateur ne s'est pas retiré. Il y a toujours un seul corps. En Christ, le corps demeure dans son intégrité. Outre des principes permanents, il y a des directions spéciales données aux saints pour les jours difficiles; comme nous le remarquons dans l'exhortation à se purifier des vaisseaux à déshonneur. Dans les directions données au chapitre 18: 15-20 de l'évangile de Matthieu, le Seigneur parle comme envisageant l'Assemblée dans un tel moment. La paix n'était pas partout. Il y avait à craindre des occasions de chute redoutables (versets 6-9). Il y avait lieu de rappeler l'autorité de l'Assemblée pour juger le mal; la prière serait la ressource des saints: «Si deux s'accordent, tout ce qu'ils demanderont leur sera fait». Enfin le Seigneur termine en prononçant cette promesse qui arrive comme une vraie consolation: «Là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis là au milieu d'eux» (verset 20). En résumé, ces dernières paroles expriment les ressources données aux saints dans les jours mauvais. Quand l'unité est rompue, que la dispersion est partout, quand la vérité est abandonnée, quand le monde est mêlé avec la piété, et qu'il n'y a pour ainsi dire que la mort, le Seigneur ouvre une porte aux saints pour se réunir, et lui-même les honorera de sa présence, ne serait-ce une assemblée que de deux personnes.

Ainsi donc, fondés sur cette promesse, les saints peuvent se rassembler en son nom. Ils l'ont au milieu d'eux. En outre, leur part embrasse la présence du Consolateur, la cène et l'attente de Christ. Le Consolateur, agissant au milieu d'eux par son action dans les coeurs, par des consolations spirituelles et les secours du ministère, la cène, qui rend

présente la mort de l'Agneau immolé, et le Seigneur victorieux de la mort, près de venir pour nous délivrer. Il nous associe à son attente. Ce sont des faits bénis, permanents.

L'Esprit avertissait les saints que des maux ne tarderaient pas à pénétrer parmi eux: ce seraient des hérésies, ou des sectes, ou la mondanité. Il y a plus. Ce mal serait un levain qui ferait lever toute la pâte. Le levain s'entend d'une chose mauvaise; c'est la couleur que lui donnent plusieurs passages. On voit aussi qu'il ne devait point s'en trouver dans les maisons en Israël durant les jours principaux de la Pâque, ni dans l'offrande du gâteau brûlée sur l'autel. L'épître aux Corinthiens compare à du levain l'orgueil et la vanterie dans lesquels étaient ces chrétiens dans le moment où une épreuve humiliante pesait sur eux. L'orgueil et la vanité avaient facilement envahi la masse et laissé la voie ouverte à d'autres maux. Il fallait ôter ce vieux levain et se retrouver ce qu'on est en Christ, moralement dans la sincérité et la vérité, sans levain. Sur cela on pourrait rencontrer le mal et s'en purifier. Les Corinthiens y ont fait droit. Or le levain n'a pas manqué de se produire dans la maison de Dieu. Ce peu de levain «qu'une femme prit et cacha dans trois mesures de farine» est comme un principe qui introduit l'homme et son importance dans les choses de Dieu et qui est devenu l'élément essentiel des corporations chrétiennes. Ce n'est plus une nouveauté. Le levain a fait lever toute la pâte. C'est une caste, un corps, dirigeant et autoritaire, qu'on trouve partout, une création de l'homme qui fausse les conditions de l'Assemblée et de sa relation avec Dieu. J'ai nommé l'esprit clérical. Il a fait ses preuves dès longtemps. Le moment approche auquel le Seigneur viendra selon sa promesse. Pour ce moment, il lui a plu de réunir un petit résidu qui l'attend, dans la vérité de la foi, dégagé des servitudes de l'homme. Ce n'est ni récent, ni ancien; cette oeuvre de Dieu appartient à notre siècle.

Les premiers se réunirent sur le pied de la foi, dans un esprit d'obéissance à la parole de Dieu, reconnaissant que l'Assemblée est *sainte*, distincte du monde, et qu'elle est *une*, le corps de Christ, reconnaissant aussi les droits du Saint Esprit présent au milieu d'eux. Ils éprouvèrent la fidélité du Seigneur qui selon sa promesse les fit jouir de sa présence bénie et les encouragea de sa riche grâce. Mais une oeuvre si belle ne pouvait pas tarder à être mise à l'épreuve. Elle n'aurait pas eu son existence dans un monde comme celui-ci sans rencontrer l'antagonisme du mal. Il en est ainsi du reste de toutes les oeuvres de Dieu.

Quand les disciples dirent au Seigneur A cause de cela nous croyons que tu es venu de Dieu», Jésus leur répond: «Vous croyez maintenant? Voici, l'heure vient que vous serez dispersés chacun chez soi, et que vous me laisserez seul» (Jean 16: 31, 32).

Plus d'une fois, depuis que les assemblées existent, nous avons eu des luttes à soutenir pour nous garder de l'élément clérical. C'est que l'esprit dominateur est dans l'homme, qu'une société humaine n'existe pas sans un corps dirigeant, tandis que, pour marcher dans la voie d'une dépendance de Dieu immédiate, il faut de la foi. La faiblesse de la foi, et le malaise qu'elle laisse dans les réunions, est une porte ouverte à l'esprit dominateur qui se saisit de l'action et produit une apparence de réalité, quand en vérité c'est le vide. Je n'oublie pas qu'il y a un ministère donné de Dieu, lequel travaille à former les assemblées

et à nourrir et soutenir la foi. En cela il y a de la réalité; mais la foi, par sa nature, est mise à l'épreuve.

Quand on pense que le Seigneur est près de venir, et que dans la prévision de ce moment il travaille à réunir ce résidu auquel il a dit: «Parce que tu as gardé la parole de ma patience, moi aussi je te garderai de l'heure de l'épreuve qui va venir sur la terre habitée tout entière pour éprouver ceux qui habitent sur la terre. Je viens bientôt,» on se sent pénétré du devoir de répondre à une telle grâce. Et le Seigneur a accompagné sa promesse d'autres bénédictions. Il nous a laissé sa bonne Parole par laquelle il nous a rendu plusieurs vérités, comme perdues pour le christianisme professant: la plénitude de l'Évangile et la sûreté de notre salut; l'Assemblée élue, unie à Christ en un seul corps; le Saint Esprit donné et demeurant dans l'Assemblée; la prochaine venue du Seigneur. Enfin, il nous a aussi ouvert un chemin pour nous assembler en son nom et jouir de Lui sans l'intermédiaire de l'homme. Il y ajoute cette exhortation: «Tiens ferme ce que tu as, afin que personne ne prenne ta couronne».

Pour se réunir sur le pied d'une relation immédiate avec le Seigneur, il faut de la foi, et la foi est une réalité. Par la foi, Moïse tint ferme comme voyant Celui qui est invisible (Hébreux 11: 27). Laisserions-nous échapper cette bénédiction? La chair, hélas! n'y regarde pas de si près; et cependant une assemblée qui accepte l'immixtion de l'homme a par cela même fait divorce avec Christ. Ce n'est plus la foi, ni la réalité de la présence de Christ au milieu des siens. C'est autre chose qu'une assemblée de Dieu. Combien cela est sérieux. Soyons jaloux de la gloire de Christ au milieu des siens et mettons nos soins à l'honorer. Il s'y plaît lui-même, parce qu'il y a engagé ses affections divines; mais il ne cède sa place à aucun autre!